



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION
POUR L'INTERDICTION
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

29ème session de la Conférence des Etats parties de l'OIAC

Point 22 - Suivi de la Conférence d'examen

Engagement de la société civile

Déclaration de la France

**Prononcée par la Représentante permanente adjointe de la France auprès
de l'OIAC**

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration conjointe prononcée par les Pays-Bas. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Monsieur le Président,

La France souhaite saluer les efforts engagés par les Ambassadeurs de l'Allemagne et du Costa Rica, co-facilitateurs des consultations informelles sur l'engagement de la société civile.

Nous considérons que la société civile joue un rôle crucial en permettant à l'OIAC de nourrir ses réflexions et de s'adapter aux nouveaux défis auxquels elle doit faire face.

Ainsi, nous regrettons que les Etats parties ne soient pas parvenus à un consensus sur le projet présenté, malgré les discussions franches qui ont été menées et les nombreuses concessions qui ont été faites.

La France est convaincue que les ONG sont indispensables à la compréhension et la pleine mise en œuvre de la Convention à l'échelle nationale comme locale. C'est pourquoi nous continuerons de soutenir les initiatives en faveur d'un processus d'accréditation plus transparent.

Je tiens à remercier les co-facilitateurs pour le rapport qu'ils ont présentés et les efforts déployés.

Ma délégation souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette Conférence et soit publiée sur Catalyst, ainsi que sur le site officiel de l'OIAC.

Je vous remercie./.